



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Situation au Mali

Question au Gouvernement n° 4693

#### Texte de la question

#### SITUATION AU MALI

**M. le président.** La parole est à M. Vincent Ledoux.

**M. Vincent Ledoux.** Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la situation au Mali est très inquiétante. La décision de ne tenir les élections nationales, législatives et présidentielle, que dans un délai qui pourra aller jusqu'à cinq ans a poussé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à fermer ses frontières avec le Mali, mais aussi à suspendre toutes les relations commerciales avec ce pays, exception faite des produits de première nécessité, et à rappeler les ambassadeurs.

La crise est donc à son paroxysme et se développe dans un contexte d'exacerbation du sentiment antifrçais dans la jeunesse malienne, tant là-bas qu'ici. Les Européens s'interrogent aussi sur la collaboration de mercenaires russes du groupe Wagner avec le gouvernement malien.

La représentation nationale est aux côtés des Maliens. La France est un pays ami du Mali, et nous voulons le meilleur pour nos amis maliens ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Monsieur le ministre, pouvez-vous d'abord nous rassurer sur la situation des 5 000 Français présents au Mali, quand notre territoire accueille 80 000 Maliens ? Ce dernier chiffre prouve que le Mali fait partie de cette composante essentielle d'africanité que le Président de la République cite toujours. Pouvez-vous également nous rassurer sur le cadre de coopération militaire et de développement ? Est-il remis en cause ? Enfin, quelle action mène la France, dans toute la région, pour apaiser une situation tendue et pour trouver avec les Maliens la voie de la démocratie, c'est-à-dire du libre choix, souverain, de la gouvernance future ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Vous avez dit l'essentiel : la junte qui a fait deux coups d'État successifs avait annoncé des élections pour le mois de février 2022 ; elle a demandé, dans un premier temps, leur report jusqu'en 2026 puis est revenue à décembre 2025, à la suite des demandes d'explications formulées par treize chefs d'État de la zone – ce n'est pas rien –, membres de la CEDEAO. Face à cette position qui ressemble à de la provocation – je dis les choses très clairement puisque vous me le demandez –, les chefs d'État de l'Afrique de l'Ouest ont déclaré que ce qui se passait au Mali était inacceptable puisqu'il s'agissait d'avaliser un gouvernement militaire illégitime prenant en otage – je cite les chefs d'États africains – le peuple malien pour les cinq prochaines années.

Des mesures importantes ont été prises par la CEDEAO, vous les avez citées en partie. Elle a décidé de suspendre ses relations commerciales, à l'exception des produits de première nécessité, des produits pharmaceutiques et des produits énergétiques, pour ne pas pénaliser la population malienne. Il s'agit quasiment de décisions de blocus de la part des pays environnant le Mali. Il appartient aux responsables de la junte de prendre leurs responsabilités et de sortir de leur jusqu'au-boutisme – et nous appelons à le faire. Encore faut-il faire des gestes. Or le seul geste que l'on perçoit, c'est une alliance avec le groupe Wagner, société de mercenaires qui est là non pour lutter contre le terrorisme, mais pour soutenir la junte. L'Union européenne soutient les décisions que je viens d'évoquer et j'espère que la junte comprendra notre détermination.  
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Ledoux](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4693

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)